Adhésion Association Tremplin Gironde
année 2021 *exemplaire association*

Siège social : Résidence Genovia
Entrée D, Bât A
29 rue Bontemps
33400 Talence
Contact : contact@assotremplin.fr

Nom Prénom : ……

Adresse : ……

……

Mail : ……

Téléphone : …… Montant du chèque : ……

Date et signature :

Le montant de la cotisation est de 20 € ; pour les personnes ayant des petits revenus c'est 5 €.

Suis volontaire pour :

- donner des cours à Talence, lundi, mardi et/ou vendredi
- donner des cours à Saint-Bruno, lundi, mardi et/ou jeudi
- donner des cours à la médiathèque de La Benauge, mardi, et/ou vendredi
- de l'accompagnement culturel
- de l'accompagnement solidaire
- autre : ……

Adhésion Association Tremplin Gironde
année 2021 *exemplaire adhérent·e*

Siège social : Résidence Genovia
Entrée D, Bât A
29 rue Bontemps
33400 Talence
Contact : contact@assotremplin.fr

Nom Prénom : ……

Adresse : ……

……

Mail : ……

Téléphone : …… Montant du chèque : ……

Date et signature :

Le montant de la cotisation est de 20 € ; pour les personnes ayant des petits revenus c'est 5 €.

Pour les dons à Tremplin Gironde, deux possibilités :

1-Les dons manuels

L'association étant reconnue d'intérêt général nous remettons un reçu fiscal aux personnes qui font un don, cela permet de déclarer ce don aux impôts sur le revenu et de bénéficier d'une réduction fiscale de 66 %.

2-les dons déclarés vous prenez l'initiative d'acheter quelque chose pour un jeune (livres, vêtements, TBM, sortie, petit-déjeuner etc….) mais vous ne souhaitez pas demander un remboursement à l'association.

Les trésorières vous conseillent de ***garder les tickets justificatifs*** de vos dépenses et de nous les donner en précisant que c'est un don et nous vous renverrons ***un reçu fiscal.***

Quel en est l'intérêt ? Ces dépenses pour les jeunes de l'association sont en réalité des dons et la réduction fiscale permet indirectement la participation de l'État pour ces jeunes migrants.